Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1386

Artikel: La collaboration intercantonale : du concordat au traité

Autor: Gavillet, André

Kapitel: Contre-pied

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contre-pied

A PETITESSE GÉOGRAPHIQUE ou démographique n'empêche pas de participer efficacement au concert des nations; il n'y a pas que des contrebasses dans un orchestre. Le Luxembourg est moins peuplé que le canton de Genève, mais, utilisant habilement le courant européen et parfois même en abusant, il joue un rôle politique et financier d'importance. L'Islande, encore moins peuplée, a trouvé l'énergie de développer un haut niveau de civilisation sur un sol ingrat, à une latitude rébarbative. Elle a, lors des négociations sur l'EEE, impressionné par sa fermeté à défendre ses droits de pêche, pour elle vitaux. L'Estonie, qui pèse un équivalent de Suisse romande, a prouvé, une fois sa souveraineté retrouvée, sa capacité à conduire son redressement économique. Elle a été retenue comme candidate au prochain élargissement de l'Union européenne. En Suisse même, on s'étonnera, vu son faible poids démographique, de la capacité d'Appenzell à alimenter la Confédération en personnel de haut niveau; Arnold Kohler, conseiller fédéral, Jacob Kellenberger, secrétaire d'État, Ruth Metzler, conseillère fédérale, si l'on se limite à l'actualité. De petites entités politiques, loin d'être écrasées par un grand ensemble, peuvent trouver, si elles sont reconnues et respectées, les conditions d'un rayonnement multiplié.

De surcroît cette petitesse et cette multiplicité cantonale s'expliquent par les données géographiques et physiques. Le compartimentage est une résultante de la morphologie alpine et préalpine. Près du moyeu, les rayons dessinent des triangles étroits et de faible superficie, alors que les surfaces sont larges en circonférence. La Suisse et ses cantons sont constitués d'unités proches du moyeu. Sa réussite politique, c'est d'avoir fait de ce cloisonnement une structure, une alliance, une confédération. Certes la technique moderne a en quelque sorte nivelé les Alpes. Plus besoin du diable pour franchir sur un pont le Gothard; la montagne n'est plus escaladée:

au bout du tunnel, la mer. Pourtant la géographie impose toujours ses contraintes et la modération du trafic alpin n'est pas par hasard un des points d'affrontement aigu avec l'Europe des plaines.

Et ceux qui vont chercher dans les pays voisins les régions «de bonne dimension», comme on les trouve en Allemagne, en Grande Bretagne, en Espagne, en Italie et, mais plus artificiellement pour quelques-unes, en France, sont-ils conscients qu'elles tiennent leur vitalité, non d'une décision administrative, mais d'un passé lointain et d'une unité géographique? Plusieurs ont l'âge des cantons. L'exemple des régions européennes, loin de dévaloriser les cantons, les conforte. Elles ne sont pas, elles modernes, eux dépassés. Tous sont enracinés.

Et que signifie ce sport moderne: la chasse aux doublons? La même tâche peut être exécutée avec plus de savoir-faire ici que là. Au risque du répétitif, il faut opposer les chances d'une émulation ou d'une expérimentation ou d'une meilleure répartition des responsabilités. Que veut-on au juste: rationaliser ou favoriser la diversité?

Certes, la diversité n'est pas, à tous les coups, synonyme d'originalité créative. Elle peut couvrir aussi la suffisance des notables locaux, la mesquinerie, la courte vue, voire l'intolérance. Plusieurs créateurs ont éprouvé le besoin d'une scène plus large. Les Vaudois Benjamin Constant ou Félix Valotton sont devenus Français sans déchirement, comme les Neuchâtelois Cendrars ou Le Corbusier. Refuser l'adoption et l'assimilation française, mais aussi la petitesse mentale locale, c'est le thème majeur de la vie et de l'œuvre de Ramuz. Mais, jugé avec recul, le bilan cantonal est positif.

Genève, qui a su conquérir et défendre très tôt son indépendance, affiche une réussite historique renouvelée au cours des siècles: haut lieu du protestantisme, grande cité industrielle horlogère donnée en modèle flatté et flatteur dans l'*Encyclopédie* de Diderot, cité internationale. Le parcours est exceptionnel. Il n'aurait pas été possible sans souveraineté politique. Les cités savoyardes ou franccomtoises comparables n'ont pas connu le même destin. Absorbées par l'État français centralisé, Chambéry ou Dôle ont longtemps végété. Loin de provoquer un amenuisement, la multiplicité des cantons sur un petit espace a créé une densité économique, culturelle exceptionnelle en comparaison internationale.

Et si l'on prend le problème de moins haut, comment ne pas être impressionné aujourd'hui encore par l'inventivité de certains cantons: l'organisation scolaire du Tessin étonne plus d'un par son au-

dace et ses résultats, ne serait-ce que dans la maîtrise de l'apprentissage des langues, notamment de l'allemand? Comment ne pas admirer Bâle-Ville qui a vu bâtir par Botta et Piano, cette décennie même, deux musées de niveau international?

Neuchâtel, mais aussi par-dessus les frontières tout le Jura, a été porteur de l'industrie horlogère dont Genève aujourd'hui n'est plus que la façade marchande de luxe. L'horlogerie a inspiré des relations de partenariat syndical originales qui ont contribué à surmonter crises et mutations.

Même l'Urschweiz, que les Romands dans leur suffisance identifient au pays des Neinsager, parlant un dialecte barbare et sonore d'hallebardiers dessinés par Urs Graf, révèle une ouverture souvent méconnue. Uri a imposé l'italien comme deuxième langue enseignée. Nidwald (peut-être à coups de facilités fiscales) s'est haussé au rang des cantons du peloton de tête financier. Lucerne a trouvé les ressources pour bâtir une salle de musique digne de sa réputation internationale. L'énergie politique, mesurée à la maîtrise des finances publiques, s'est affirmée dans la majorité des cantons plus fortement qu'à Genève ou Vaud, qui supportent mal ou fuient en avant ce classement rendu possible par la diversité cantonale.

La démultiplication cantonale, en autorisant la comparaison des mérites et des succès, est aussi une épreuve de vérité.

•